



**NORME INTERNATIONALE ISO/CEI 8825-2:1998**  
**RECTIFICATIF TECHNIQUE 3**

Publié 2002-12-15

Version française parue en 2003

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION  
INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ЭЛЕКТРОТЕХНИЧЕСКАЯ КОМИССИЯ • COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

## **Technologies de l'information — Règles de codage ASN.1: Spécification des règles de codage compact (PER)**

RECTIFICATIF TECHNIQUE 3

*Information technology — ASN.1 encoding rules: Specification of Packed Encoding Rules (PER)*

TECHNICAL CORRIGENDUM 3

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

Le Rectificatif technique 3 à l'ISO/CEI 8825-2:1998 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 6, *Téléinformatique*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86751745-705a-4ef7-86ba-a13326be70a1/iso-iec-8825-2-1998-cor-3-2002>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/IEC 8825-2:1998/Cor 3:2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86751745-705a-4ef7-86ba-a13326be70a1/iso-iec-8825-2-1998-cor-3-2002)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86751745-705a-4ef7-86ba-a13326be70a1/iso-iec-8825-2-1998-cor-3-2002>

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – RÈGLES DE CODAGE ASN.1:  
SPÉCIFICATION DES RÈGLES DE CODAGE COMPACT

## CORRIGENDUM TECHNIQUE 3

1) **Paragraphe 3.7.8**

La Note actuelle du § 3.7.8 devient la "Note 1".

Au § 3.7.8, ajouter la nouvelle Note suivante:

NOTE 2 – La contrainte effective de taille sert uniquement à déterminer le codage des longueurs (et non pas l'ensemble des valeurs abstraites).

2) **Paragraphe 3.7.9**

La Note actuelle du § 3.7.9 devient la "Note 1"

Au § 3.7.9, ajouter la nouvelle Note suivante:

NOTE 2 – La contrainte effective d'alphabet permis sert uniquement à déterminer le codage des caractères (et non à décrire l'ensemble des valeurs abstraites).

(standards.iteh.ai)

3) **Paragraphe 3.7.11**

Au § 3.7.11, ajouter la Note suivante: [standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86751745-705a-4ef7-86ba-11736a7015a1/iso-iec-8825-2:1998-cor-3:2002](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86751745-705a-4ef7-86ba-11736a7015a1/iso-iec-8825-2:1998-cor-3:2002)

NOTE – Au § 9.6, le bit d'extensibilité sera mis à 1 si la valeur à coder n'est pas dans la racine d'extension du type construit ou contraint tel qu'il est défini dans la spécification ASN.1, sans qu'il soit tenu compte des contraintes effectives possibles associées au type.

4) **Paragraphe 9.3.9**

Remplacer le texte du § 9.3.9 par le suivant:

**9.3.9** Les contraintes d'alphabet permis sur des types chaîne de caractères à multiplicateur connu qui ne sont pas extensibles après l'application des § 47.3 à 47.5 de la Rec. UIT-T X.680 | ISO/CEI 8824-1, sont visibles par les règles PER.

5) **Nouveau paragraphe 9.3.13 bis**

Ajouter le nouveau § 9.3.13 bis suivant:

**9.3.13 bis** Si une contrainte de sous-type est composée d'une série d'applications de contraintes, les éventuelles contraintes qui ne sont pas visibles par les règles PER sont simplement ignorées.

NOTE – Par exemple:

**A ::= IA5String(SIZE(1..4))(FROM("ABCD",...))**

a une contrainte effective d'alphabet permis qui consiste en l'alphabet IA5String, puisque la contrainte extensible d'alphabet permis n'est pas visible par les règles PER. Elle a néanmoins une contrainte effective de taille, à savoir SIZE(1..4).

De même,

**B ::= IA5String(A)**

a la même contrainte effective de taille et la même contrainte effective d'alphabet permis.

## 6) Nouveau paragraphe 9.3.13 *ter*

Ajouter le nouveau § 9.3.13 *ter* suivant:

**9.3.13 *ter*** Si une contrainte de sous-type est textuellement dépendante, par une opération arithmétique, d'une contrainte qui est définie au § 9.3 comme n'étant pas visible par les règles PER, la contrainte extérieure n'est pas visible par les règles PER. Si la contrainte extérieure est extensible, cette règle s'applique uniquement si la contrainte qui n'est pas visible par les règles PER apparaît dans la racine d'extension de la contrainte extérieure.

NOTE – Par exemple:

**A ::= IA5String(SIZE(1..4) INTERSECTION FROM(“ABCD”,...))**

n'a pas de contrainte effective de taille ni de contrainte effective d'alphabet permis qui consiste en l'alphabet IA5String, car la combinaison de contraintes n'est pas visible par les règles PER étant donné qu'elle dépend d'une contrainte extensible d'alphabet permis qui n'est pas visible par les règles PER.

En conséquence,

**B ::= IA5String(A INTERSECTION SIZE(3..10))**

a une contrainte effective de taille qui est SIZE(3..10) (mais pas une contrainte effective d'alphabet permis) car la contrainte de sous-type contenu, qui est visible par les règles PER, ne restreint en aucune façon les contraintes effectives (contrainte de taille ou d'alphabet permis).

## 7) Paragraphe 9.3.15

Remplacer le texte du § 9.3.15 par le suivant:

Si une contrainte visible par les règles PER est extensible après l'application des § 47.3 à 47.5 de la Rec. UIT-T X.680 | ISO/CEI 8824-1, le type auquel elle s'applique est défini comme étant extensible au codage compact.

Remplacer les Notes 1 et 2 par la nouvelle Note suivante:

NOTE – Cette propriété est déterminée en fonction de la définition du type, telle qu'elle figure dans la spécification ASN.1, sans qu'il soit tenu compte des contraintes effectives possibles (voir les § 3.7.8 et 3.7.9) associées à ce type.

**ITeH STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/86751745-705a-4ef7-86ba-a13326be70a1/iso-iec-8825-2-1998-cor-3-2002>